

Communiqué de presse
11 décembre 2018

Lors de sa dernière réunion, la Commission Swiss GAAP RPC a traité, entre autres, les thèmes suivants:

- **Projet Swiss GAAP RPC 30 «Comptes consolidés»**

En été 2018, la Commission a validé une requête demandant le remaniement de la norme Swiss GAAP RPC 30. Patrick Balkanyi, responsable du groupe de travail, a présenté à la Commission l'état actuel du projet en vue de son remaniement. Se fondant sur des enquêtes auprès du public et de la Commission, le groupe de travail avait identifié plusieurs thèmes clés. Il s'agit des éléments suivants: traitement du goodwill, dérogations de consolidation pour les sociétés d'investissement, rapatriement des différences de change cumulées, acquisition et cession d'intérêts minoritaires et publications lors d'acquisitions. D'autres thèmes n'ont pas été abordés mais seront également traités à l'occasion du remaniement de la norme Swiss GAAP RPC 30: la durée d'amortissement et la dépréciation du goodwill, la comptabilité témoin, la procédure en cas de cession partielle ou de liquidation de filiales ainsi que la thématique des entités associées.

En se basant sur les discussions de cette réunion de la Commission, le groupe de travail élaborera au cours du premier semestre 2019 des propositions de remaniement de la norme Swiss GAAP RPC 30 «groupes consolidés».

Pour toute question et suggestion à ce propos, veuillez contacter:

Patrick Balkanyi, membre du comité d'experts/responsable de projet, Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes, Tigerbergstrasse 9, 9000 Saint-Gall, Tél.: 058 792 26 76

- **Procédure d'examen des subventions, des allocations et des aides**

Michael Annen, responsable du projet, a présenté à la Commission un rapport intermédiaire sur le processus d'examen des subventions, des allocations et des aides. Outre un aperçu sur les activités du groupe de travail, Michael Annen a présenté les résultats de l'enquête de la Commission et des observateurs sur un éventuel besoin de réglementation et des éventuelles difficultés au niveau de l'application.

La prochaine étape sera d'impliquer le public dans ce projet au moyen d'un questionnaire visant à clarifier les éventuels besoins et difficultés susmentionnés. Cette étape se déroulera de mi-décembre 2018 à mars 2019.

Sur la base des résultats de ces enquêtes, la Commission devrait décider en 2019 s'il y a lieu de lancer un projet (phase 2 exécution du projet) pour remanier ou compléter la norme Swiss GAAP RPC concernant les subventions, les allocations et les aides.

Pour toute question ou suggestion relative au processus d'examen des subventions, veuillez contacter:

Michael Annen, membre du comité d'experts/responsable de projet, Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes, Tigerbergstrasse 9, 9000 Saint-Gall, Tél.: 041 729 51 00

- **Nouvelle édition de la brochure RPC**

L'édition actuelle (2014-2015) sera réimprimée et vaudra également pour 2019, étant donné le caractère limité des nouveautés apportées à Swiss GAAP RPC 40. La recommandation «Swiss GAAP RPC 40 Présentation des comptes des compagnies d'assurance» est également disponible sur le site RPC: <https://www.fer.ch/fr/standards/swiss-gaap-rpc-40-presentation-des-comptes-des-compagnies-d-assurance/>.

Une édition mise à jour de la brochure est prévue pour 2020.

Appel à nous communiquer les incohérences

Les recommandations relatives à la présentation des comptes sont disponibles en allemand, en français, en italien et en anglais. Les textes sont rédigés en allemand, validés par la Commission et traduits dans les différentes langues par une agence de traduction professionnelle. Un spécialiste révise ensuite les textes.

Malgré les mesures prises pour assurer la qualité, des incohérences entre les différentes versions linguistiques ne sont pas entièrement exclues. Afin d'y remédier, les utilisateurs des textes sont appelés à nous faire part des éventuelles incohérences identifiées dans les traductions.

Pour ce faire, veuillez vous adresser au Secrétariat, Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes, Tigerbergstrasse 9, 9000 Saint-Gall, fachsekretaer@fer.ch

- **Le Prof. Dr. Reto Eberle élu au Conseil de Fondation**

Le Prof. Dr. R. Eberle quitte la Commission, avec effet à décembre 2018. Le 1^{er} janvier 2019, il rejoint en effet le Conseil de fondation, qui l'a élu membre lors de sa dernière réunion. De 2002 à 2007, le Prof. Dr. R. Eberle a été le secrétaire de RPC. Depuis 2008, il est membre du comité de la Commission RPC. Dans cette fonction, il a chapeauté plusieurs projets, dont celui relatif à la recommandation «Swiss GAAP RPC 40 Présentation des comptes des compagnies d'assurance», achevé mi-2018.

Le Prof. Dr. P. Leibfried a remercié le Prof. Dr. R. Eberle pour ses nombreuses années au service de RPC et lui a souhaité de poursuivre dans ses nouvelles fonctions cette collaboration marquée par la réussite et la confiance.

Pour toute question complémentaire, veuillez vous adresser à:

Prof. Dr. Peter Leibfried, président de la Commission de la Fondation RPC, Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes, Tigerbergstrasse 9, 9000 Saint-Gall, Tél.: 071 224 76 30